




5.00 crédits

30.0 h

Q2

| | |
|---|---|
| Enseignants | Dujardin Vincent ;le Hardÿ de Beaulieu Jean ; |
| Langue d'enseignement | Français |
| Lieu du cours | Mons |
| Préalables | / |
| Thèmes abordés | Union européenne ; Institutions ; Ordre juridique européen ; Histoire de l'intégration européenne |
| Acquis d'apprentissage | <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de reconstituer les grandes lignes de l'histoire de l'intégration européenne • de situer les principaux acteurs dans l'Union européenne, leurs compétences et leurs pouvoirs ; 1 • de comprendre l'ordonnancement entre les règles du droit européen et les sources de droit étatiques et intra étatiques ; • de maîtriser les concepts et le vocabulaire juridique et institutionnel rencontrés. |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | Examen oral en fin de quadrimestre |
| Méthodes d'enseignement | Cours magistral accompagné d'étude de cas |
| Contenu | <p>Première partie : Introduction à l'Histoire de l'intégration européenne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etude des faits et des dynamiques de la genèse et de l'évolution de l'Union européenne. <p>Deuxième partie : Etude du système institutionnel de l'Union européenne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le contexte institutionnel <ul style="list-style-type: none"> • Les institutions européennes dans le temps et dans l'espace • L'Union européennes et les Etats (Le statut de membre et les statuts d'association) • La personnalité juridique interne et externe de l'Union • La Belgique fédérale et la dynamique européenne • Les institutions <ul style="list-style-type: none"> • Les principes de base du système politico-institutionnel de l'Union • Les organes décisionnels • Les organes juridictionnels de contrôle • Les organes auxiliaires <p>Troisième partie : Etude du système normatif de l'Union européenne.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'autonomie du Droit de l'Union • Les caractéristiques du Droit de l'Union • Les rapports entre le Droit de l'Union et les Droits nationaux • Les compétences <ul style="list-style-type: none"> • Les modes de répartition des compétences entre l'Union et ses Etats membres • Les rapports de compétences (exclusives, partagées, cumulatives et de coordination) • La mise en œuvre des compétences de l'Union (en particulier la subsidiarité et la proportionnalité) |
| Ressources en ligne | Outils, informations et exercices en ligne sur la plateforme « Student corner ». |

| | |
|------------------------------|--|
| Bibliographie | <p>le Hardÿ de Beaulieu, Louis, <i>L'Union européenne: Introduction à l'étude de l'ordre juridique et des institutions de l'Union</i>, PUN, Namur, 4e ed., 2017</p> <p>Quermonne, J.-L., <i>Le Système politique de l'Union européenne</i>, Paris, LGDJ, 9e ed., 2015</p> <p>Courty, G. et Devin, G., <i>La construction européenne</i>, Paris, La Découverte, 4e ed., 2018</p> <p>Magnette, P., <i>Le régime politique de l'Union européenne</i>, Paris, Presses de Sciences Po, 4e ed., 2017</p> |
| Autres infos | <p>Les étudiants sont invités à utiliser un code au cours et lors de leur étude personnelle. L'examen se déroule à code (non-annoté) ouvert.</p> |
| Faculté ou entité en charge: | <p>PSAD</p> |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|---------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Bachelier en sciences humaines et sociales | HUSM1BA | 5 | |  |
| Bachelier en sciences politiques, orientation générale | SPOM1BA | 5 | |  |
| Bachelier en sciences de gestion | GESM1BA | 5 | |  |